

POURQUOI PASSER A LA PRISE DE LICENCE DÉMATÉRIALISÉE ?

DES AVANTAGES

- ◆ Gain de temps important dans la collecte de pièces (moins de scan, moins d'allers/retours avec les licenciés)
- ◆ Facilité de saisie des informations
- ◆ Réduction des charges administratives
- ◆ Rapidité du processus
- ◆ Ecologique (suppression des licences en papier)
- ◆ Service gratuit

**TELECHARGER
LE GUIDE**


Pour commencer à utiliser la prise de licence dématérialisée, rendez-vous sur :

<https://footclubs.fff.fr>

**+ DE 1 645 000
licences dématérialisées
depuis la mise en place
du service**



SIÈGE

 Rue Monge—21000 **DIJON**

ANTENNES

 * 2 route de Bethoncourt, BP 82166
25200 **MONTBELIARD**

 * 2 avenue de la République, BP 36
71210 **MONTCHANIN**

 **09.70.80.93.27**

L'accès téléphonique au Secteur Licences est fermé tous les après-midis jusqu'au 25 septembre 2020. Vous pouvez poser vos questions par mail, sous l'adresse officielle du club, à :

licences@lbfc.fff.fr

Licence arbitre

Les arbitres ont reçu leur dossier médical et les consignes relatives à leur demande de licence. Rappel : le club procède à l'enregistrement de la demande de licence en ligne. La date limite de renouvellement est fixée au 31 août 2020 (*l'arbitre renouvelant après cette date ne comptera pas dans les obligations de son club — Art. 33 statut de l'arbitrage*)

Dossier médical :

À envoyer par voie postale à l'antenne de Montchanin pour l'arbitre de ligue et au district d'appartenance pour l'arbitre de district — sous pli confidentiel — au + tard dans les 60 jours à compter de la date d'enregistrement de la demande de licence (*passé ce délai, la demande de licence est annulée*).

INFOS FONCTIONNEMENT

- Pour pouvoir accéder au menu de demande de licence, commencez par la validation du Bureau de votre club.
- Le contrôle des licences se fait dans l'ordre chronologique des enregistrements des demandes complètes. Pour conserver l'équité, les éventuelles requêtes sollicitant une priorité de traitement ne sont pas prises en considération.
- Une demande de licence vérifiée et complète fait gagner du temps à tous.

Spécial Info'licences 2020-2021

MEDICAL

Un certificat médical d'absence de contre-indication (tous les trois ans) ou le questionnaire QS-SPORT CERFA 15699 (prévu entre la période de deux certificats médicaux pour les joueurs et dirigeants uniquement) est nécessaire pour l'obtention de la licence (Toute réponse positive sur ce questionnaire entraîne une visite chez le médecin).

Dans le cadre de la pandémie actuelle, la Commission médicale fédérale recommande que le licencié lise et réponde **au questionnaire FFF covid-19** avant de prendre une licence. **Ce questionnaire n'est pas à transmettre au club**, ni au district, ni à la ligue, ni à la Fédération. Il est une aide précieuse pour identifier la nécessité d'une consultation chez le médecin traitant avant la reprise d'activité physique intense ou répétée.



DOCUMENTS, FICHES PRATIQUES, INFOS

CATÉGORIES D'ÂGE 2020-2021 

ASSURANCE LICENCES—MDS 

FICHES PRATIQUES 

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

- ◆ QS Sport— Entre période des certificats médicaux 
- ◆ Spécial Covid (cf. ci-dessus) 

DEMANDE SURCLASSEMENT 

BORDEREaux DE DEMANDES DE LICENCES 

*Les bordereaux pré imprimés sont disponibles sur Footclubs.
En raison des spécificités des assurances de chaque Ligue, les demandes de licences doivent obligatoirement être établies sur les documents de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté.
Toute utilisation d'un autre bordereau génère un rejet de la demande de licence*

PROCÉDURES D'EXCEPTION 